



**MISSION PERMANENTE  
DE LA FRANCE AUPRÈS  
DES NATIONS UNIES  
À NEW YORK**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**CONFERENCE DE REFINANCEMENT DU FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX**

**INTERVENTION DE M. NICOLAS DE RIVIERE**

**REPRESENTANT PERMANENT DE LA FRANCE AUPRES DES NATIONS UNIES**

*=Vérifier au prononcé=*

New York, le 26 janvier 2021

Je remercie l'ensemble des intervenants et participants à cette conférence qui doit permettre de mobiliser des fonds en faveur d'une paix durable.

Je voudrais insister sur deux points :

Tout d'abord, je veux renouveler le plein soutien de la France à l'action du Secrétaire général.

La revue de l'architecture de consolidation de la paix menée l'année dernière a conclu à l'importance du Fonds de consolidation de la paix, pour intervenir rapidement dans de nombreux contextes risqués, tout particulièrement en Afrique. Le Fonds a démontré sa capacité à mener des projets transfrontaliers comme c'est le cas au Sahel. La lutte contre le changement climatique est intégrée dans la stratégie et les priorités du Fonds. A la frontière entre le Mali et le Niger, le Fonds soutient ainsi la participation des femmes à la gestion des ressources naturelles et au développement durable de la région. Nous encourageons le Fonds à soutenir d'avantage de projets de ce type.

C'est pourquoi la France a multiplié par cinq nos contributions au Fonds entre 2017 et 2020. Cette année encore, la France répondra à l'appel du Secrétaire général. Je suis heureux d'annoncer que la France multipliera par quatre sa contribution pour atteindre 4.5 millions de dollars.

Cette hausse marque l'engagement de la France à appuyer toujours plus les priorités du Fonds pour prévenir les conflits et soutenir les sorties de crise.

J'en viens à mon deuxième point : la nécessité de trouver des voies de financement nouvelles et de nouer des partenariats.

C'est impératif pour continuer à soutenir dans la durée la mise en œuvre des accords de paix, le dialogue et le développement durable.

Je salue les efforts du Fonds pour développer les financements innovants, notamment auprès des acteurs privés, des entreprises ou des fondations. C'est une voie qu'il faut approfondir car la consolidation de la paix est l'affaire de tous. C'est pourquoi la France fournit également d'importants financements à travers le « fonds paix et résilience MINKA » de l'Agence française de développement afin d'appuyer la prévention des conflits et la sortie de crise. Nous devons ainsi renforcer les partenariats avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international mais aussi avec les organisations régionales, notamment l'Union africaine.

Par ailleurs, la réunion dédiée qui se tiendra lors de la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale doit nous permettre de poursuivre notre réflexion sur de nouvelles voies de financement prévisible et durable de la consolidation de la paix.

Enfin, le Fonds doit poursuivre son travail avec les autorités locales et les acteurs de la société civile, dont les femmes et la jeunesse, qui doivent être pleinement associés à la construction d'une paix durable.

Je vous remercie./.